

CFA de l'académie de Versailles

BTS - ETUDE ET RÉALISATION D'AGENCEMENT

UFA de Prony - 4 Rue de Bretagne 92600 Asnières-sur-Seine

OBJECTIFS

Le titulaire du brevet de technicien supérieur Etude et réalisation d'agencement exerce ses activités dans le domaine du second œuvre appliqué à l'étude et à la réalisation d'agencements à construire ou à rénover. Les réalisations sont des ouvrages sur mesures dans les domaines de :

- l'agencement commercial (commerces, hôtels, restaurants, brasseries ...) y compris les devantures ;
- l'agencement de locaux professionnels (sièges sociaux d'entreprises, administrations, locaux pour professions libérales...);
- l'agencement d'habitat individuel et collectif (cuisines, salles de bains, pièces à vivre l'agencement spécifique (cabine de bateau, salle technique en milieu hospitalier, studio d'enregistrement...)

Il traduit techniquement le concept architectural défini par un designer ou un architecte. Ses activités s'étendent de l'étude technique jusqu'à la réception des ouvrages. Il intervient sur des projets tous corps d'état et multi-matériaux :

- à haute valeur ajoutée, technique et économique ;
- à organisation complexe (délais contraints, site occupé...);
- à l'international.

CONTENU

Compétences professionnelles :

- Traduction technique du projet architectural
- Conception d'agencement
- Organisation et préparation de la réalisation
- Suivi de la réalisation

Savoirs :

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère 1
- Mathématiques et Sciences Physique et Chimie
- Traduction technique du projet architectural
- Conception d'agencement
- Réalisation d'agencement

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 675 h

DATES

Date de début : 01 septembre 2026

Date de fin : 31 août 2027

Le délai d'accès à nos formations en apprentissage est compris entre 1 et 6 mois avant le début de la session, selon le calendrier de la formation.

PRÉ-REQUIS

Niveau 4 (BAC)

Niveau 4 : Bac STI2D, Bac S, mais aussi les bacs pro du secteur.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 5 (BTS)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
BTS - Etude et réalisation d'agencement

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves ponctuelles et Contrôles en cours de formation (CCF)

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Débouchés professionnels :

Les titulaires du BTS étude et réalisation d'agencement peuvent exercer dans les cabinets d'architecture ou de design, les entreprises d'agencement ou de menuiseries d'agencement, les bureaux d'études du domaine de l'aménagement ou, éventuellement, chez les fabricants de mobiliers.

Poursuites d'études :

Le BTS étude et réalisation d'agencement est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant, avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre des études en licence professionnelle dans le secteur de l'agencement ou de suivre des formations complémentaires dans le domaine de l'architecture intérieure et de l'architecture.

Exemple(s) de formation(s) :

- Licence pro mention agencement
- Licence pro mention métiers du BTP : bâtiment et construction

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Apprentissage en deuxième année

[Fiche RNCP 38383](#)

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Parcoursup, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics

CONTACT

M. Sébastien ROUSSEL

Mail : ddf.0920150n@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois

charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence. Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

MIXITÉ DE PUBLIC

Formation proposée en mixité de public : scolaires et apprentis.

